

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 06368 Numéro SIREN : 851 775 700 Nom ou dénomination : A.ALIO
--

Ce dépôt a été enregistré le 29/12/2023 sous le numéro de dépôt 32184

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

2021

32184

08042019

31122020

Désignation de la société:

Adresse du siège social:

Société SASU A.ALIO

20 B Avenue de Gueugnon

SIRET 8 5 1 7 7 5 7 0 0 0 0 0 1 2

93140 BONDY

Adresse du principal établissement:

Ancienne adresse en cas de changement:

entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

e d'entrée dans le groupe de la société déclarante

ir les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

Activités exercées

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

Résultat fiscal

Bénéfice imposable à 31%

20 721

Bénéfice imposable à 28%

Déficit

Bénéfice imposable à 15%

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés

Plus-values

PV à long terme imposables à 15%

PV à long terme imposables à 19%

Autres PV imposables à 19%

PV à long terme imposables à 0%

PV exonérées (art. 238 quindecies)

abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies

Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A

Entreprises nouvelles, art 44 septies

Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies

Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies

ssins urbains à dynamiser(BUD), art.44 sexdecies

Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A

Autres dispositifs

ciété d'investissement immobilier cotée

Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies

Bénéfice ou déficit exonéré (Indiquer + ou - selon le cas)

Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

Option pour le crédit d'impôt outre-mer :

dans le secteur productif, art. 244 quater W

Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

ecettes nettes soumises à la contribution 2,50%

Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre

Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

Nom

NIF

Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

Nom

NIF

ntreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?

OUI

x

NON

Si oui, indication du logiciel utilisé

CEGID

us devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. s notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Tél:

Tél:

m et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:

Date 24/06/2021

Lieu BONDY

Qualité et nom du signataire

N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné

Signature

ALIOUA Mohand Arab

amen de conformité fiscale (ECF)

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)				c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d
Montant des distributions				e
desquelles sont déduites celles visées en (a),				f
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)				g
				h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)				i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j
Montant des revenus répartis (5)				Total (a à h)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	Montant des sommes versées :			
				à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires. 5	Remboursements. 6	Indemnités forfaitaires. 7	Remboursements. 8

NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FOND (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les	DS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
cessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2020 ou exercice

denomination de l'entreprise Société SASU A.ALIO

du 08042019

dressé 20 B Avenue de Gueugnon 93140 BONDY

au 31122020

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : voir notice ①

[illegible]

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)

[illegible]

**** TOTAUX**

3 - AUTRES FRAIS

3 - AUTRES FRAIS	10
adeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 €	
ar bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
rais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1)

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1.1)			
Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
de l'exercice 2020 (total col 9 + total col 10) 10		- de l'exercice 2020 10	
de l'exercice précédent 10		- de l'exercice précédent 10	

Nom et qualité du signataire **ALIQUA Mohand Arab**

A. BONDY le 24/06/2021

Signature,

es montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Designation de l'entreprise Société SASU A.ALIO Neant ☐

Adresse de l'entreprise 20 B Avenue de Gueugnon 93140 BONDY

Numéro SIRET *

8	5	1	7	7	5	7	0	0	0	0	1	2
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Durée de l'exercice en nombre de mois *

2	1
---	---

 Durée de l'exercice précédent *

0

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				3 1 1 2 2 0 2 0	0 0 0 0 0
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	016		
Immobilisations corporelles *		028	030		
Immobilisations financières * (1)		040	042		
Total I (5)		044	048		
STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	052		
	Marchandises *	060	062		
Avances et acomptes versés sur commandes		064	066		
Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	070	75 800	
	Autres * (3)	072	074		
Valeurs mobilières de placement		080	082		
Disponibilités		084	086	11 970	
Charges constatées d'avance *		092	094		
Total II		096	098	87 770	
Total général (I+II)		110	112	87 770	

PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
Capital social ou individuel *				120	1 000
Ecart de réévaluation				124	
Réserve légale				126	
Réserves réglementées *				130	
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *		131	)	132	
Report à nouveau				134	
Résultat de l'exercice				136	17 613
Provisions réglementées				140	
Total I				142	18 613
Provisions pour risques et charges				154	
Total II				156	
Emprunts et dettes assimilées				164	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				166	51 000
Fournisseurs et comptes rattachés *				172	18 157
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N		169	6 125)	174	
Produits constatés d'avance				176	69 157
Total III				180	87 770
Total général (I + II + III)				180	87 770
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 13 11 2020 Exercice N-1 clos le 10 00 00

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210		
	Production vendue	biens	215		214		
		services *	217		218	345 778	
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée *				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits				230		
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	345 778	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stock (marchandises) *				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	244 793	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240		
	Autres charges externes * :	dont crédit bail (- mobilier - immobilier)			242	65 937	
	Impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe professionnelle (CFE et CVAE *)	243		244	207	
	Rémunérations du personnel *				250	10 776	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	3 345	
	Dotations aux amortissements *				254		
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
	Total des charges d'exploitation (II)				264	325 057	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	20 721	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			(III)	280		
	Produits exceptionnels			(IV)	290		
	Charges financières			(V)	294		
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300		
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348				
	Impôts sur les bénéfices *			(VII)	306	3 108	
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	17 613	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	17 613	314
RECHÈGES AUTRES	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318		
	Provisions non déductibles *				322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324	3 108	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997
	Entreprise nouvelles (44 sexes)	986		Zone franche urbaine (44 octies et 44 sexes A)	987		342
DEDUCTIONS	Reprise d'entreprises en difficulté (44 sexes)	981		Jeune entreprise innovante (44 sexes A)	989		
	Divers ZFANG (44 quinquies)	345		Investissements outre-mer	344		
	Deduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G						350
				Zones de restructuration de la défense (44 sexes)	127		
				Basins d'emploi à redynamiser (art 41 quinquies)	991		
				Créance due au report en arrière du déficit	346		
				Zone de développement prioritaire (44 sexes)	993		
				Zones de revitalisation rurales (44 quinquies)	138		
				Basins urbains à dynamiser-BUD (art 44 sexes)	992		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			Bénéfice col. 1 - Déficit col. 2	352	20 721	354
DÉFICITS	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)				356		
	Déficits antérieurs reportables *			dont imputés sur le résultat			360
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS			Bénéfice col. 1 - Déficit col. 2	370	20 721	372

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490		492		494		496		

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506	
	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL		570		572		574		576	

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5				
	6	7	8	9	10				
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values				
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme			
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧	
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589	
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Regularisations	590	583	594	595	
TOTAL					596	585	597	599	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise

Société SASU A.ALIO

Neant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
inst. techniques matériel et outillage	730		735	
inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits imputés		983	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)		982	
Déficits reportables		984	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis	
Déficits de l'exercice		860	
Nombre d'opérations sur l'exercice		982 ter	
Total des déficits restant à reporter (870=984+860)		870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 20 C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	
--	-----	--	---	-----	--

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	53 996
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	50 927
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

Formulaire obligatoire (art. 83 A
du Code Général des Impôts)

5

Désignation de l'entreprise : Société SASU A. ALIO				Neant ☐	
Exercice ouvert le : 08/04/2019		et clos le : 31/12/2020		Durée en nombre de mois : 2 1	
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel *				376	-
dont apprentis				657	
dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	-
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	345 778
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	345 778
I- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Entrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	
II- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				121	249 077
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	61 479
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	310 556
V- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				137	35 221
VI- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).				117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	299 807	Effectifs au sens de la CVAE *	023 0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				026	
Période de référence		024	01/01/2019	060	31/12/2019
Date de cessation				186	

Attention : il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée afférentes à la production immobilisée de la ligne 115 portées en ligne 128

Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salaires et dans la notice n° 2033-SOI-SD § Cotisation foncière des entreprises - qualification des effectifs

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

N° de dépôt

Neant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 0

N° SIRET

8 5 1 7 7 5 7 0 0 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Société SASU A.ALIO

ADRESSE (voie)

20 B Avenue de Gueugnon

CODE POSTAL

93140

VILLE

BONDY

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprime, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

« A.ALIO »

SASU au capital de 1 000,00 €
20bis, avenue de Gueugnon
93140 BONDY
RCS BOBIGNY : **B 851 775 700**

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS CLOS LE 31/12/2020

Monsieur,

Conformément à la loi et aux dispositions des statuts de notre société, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur les opérations de l'exercice clos le **31/12/2020** ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Je vous précise que les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification en ce qui concerne la présentation des comptes et les méthodes d'évaluation.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Nos efforts vont porter sur le développement du chiffre d'affaires, à la maîtrise des charges afin de consolider la situation nette de notre société.

RENSEIGNEMENTS COMPTABLES ET FINANCIERS

Chiffre d'affaires	345 778.00 €
Charges d'exploitation	325 057.00 €
Résultat d'exploitation	20 721.00 €
Produits exceptionnels	00.00 €
Charges financières	00.00 €
Produits financiers	00.00 €
Impôts sur les sociétés	3 108.00 €
Impôts & taxes non déductibles	3 108.00 €
Déficits antérieurs reportables	00.00 €
Résultat après imputation déficit	20 721.00 €

APPROBATION DES COMPTES ET QUITUS A LA GERANCE

Au cours de cette assemblée, vous aurez à approuver les comptes et à donner s'il y a lieu, quitus à sa gestion.

CONCLUSION

J'espère que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant pour l'exercice écoulé. Je vous remercie de la confiance que vous m'accorderez, et je me tiens à votre disposition pour répondre aux questions que vous voudrez bien me poser.

ALIOUA Mohand
Le président



«A. ALIO »

SASU au capital de 1 000,00 €
20bis, avenue de Gueugnon
93140 BONDY
RCS BOBIGNY : **B 851 775 700**

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 05 juillet 2021

Sur convocation de la présidence de **A.ALIO**, au capital de **1 000.00 €**, dont le siège social est à **BONDY (93140), 20bis, avenue de Gueugnon**, immatriculée au Registre de Commerce des Sociétés de **BOBIGNY** sous le numéro : **B 851 775 700**, l'actionnaire s'est réuni afin de délibérer sur l'ordre jour suivant :

Ordre du jour

1. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le **31/12/2020** et affectation du résultat.
2. Quitus de sa gestion à la gérance.

Est présent :

- Mr. **ALIOUA Mohand Arab** (Président actionnaire) propriétaire de **100 actions**
Total **100 actions**

Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer, Mr. **ALIOUA Mohand (président)** dépose sur le bureau de l'assemblée un exemplaire des statuts de la société, le bilan et le compte de résultat arrêtés au **31/12/2020** le gérant donne lecture du rapport de gestion et commente les comptes de l'exercice écoulé qui porte sur quatorze (21) mois, du **08/04/2019 au 31/12/2020**.

Pour cette période, le chiffre d'affaire net s'élève à **345 778.00 €** et fait apparaître Un bénéfice de **20 721.00 €**.

La discussion est ouverte, plus personne ne prend la parole, les résolutions suivants sont mises aux voix :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du président sur l'activité de la société, et pris connaissance des mouvements annuels afférents à l'exercice clos le **31/12/2020**, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés, **elle décide d'affecter le bénéfice de 20 721.00 € au compte report à nouveau.**

Elle donne quitus de sa gestion au président.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport de la présidence mentionnant l'absence de convention de la nature de celle visées à l'article 50 de la loi de 24/07/1966, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès verbal et signé par les associés

ALIOUA Mohand Arab
(Président actionnaire)

